

ARTS, LETTRES, LANGUES  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARCHITECTURE  
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

## Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)



Niveau d'étude  
visé  
Bac +5



Durée  
5 ans



Composante  
Ecole nationale  
supérieure  
d'architecture  
de Grenoble  
(ENSAG)



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

Le deuxième cycle des études d'architecture conduit au diplôme d'État d'architecte. Il doit permettre à l'étudiant :

- De maîtriser :
  - une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture ;
  - la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux ;
  - la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités ;
- De se préparer :
  - aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture ;
  - à la recherche en architecture.

Le cycle master de l'école d'architecture propose un tronc commun d'enseignements pour tous les étudiants et une déclinaison de l'enseignement du projet en six thématiques, accueillant chacune environ 25 étudiants. Ces thématiques sont :

- Architecture, Villes, Ressources
- Architecture, Environnement et Cultures Constructives
- AEdification, Grands Territoires, Villes

- Les pensées du projet : l'architecture comme discipline
- Architecture, Ambiance et Culture Numérique
- Montagnes, architecture et paysage
- Architecture, Urbanisme et Études Politiques (Parcours intégré avec Sciences Po Grenoble-UGA et l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine)

 Toutes les informations sur cette formation et ses modalités d'accès sur le site de l'école d'architecture de Grenoble

## Organisation

### Contrôle des connaissances

#### Le mémoire

En 1<sup>ère</sup> année de master, le travail de recherche et la rédaction du mémoire permettent aux étudiants de développer leur réflexion et leur capacité à se positionner.

#### Le projet de fin d'études (PFE)

Le cycle master se clôt avec l'obtention du Projet de Fin d'Etudes et le titre d'Architecte Diplômé d'Etat. Ce diplôme permet d'exercer les différents métiers de l'architecture (exceptée la maîtrise d'œuvre). Pour avoir accès aux missions et responsabilités de la maîtrise d'œuvre architecturale, il faut avoir l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMO-NP). Par ailleurs, certains peuvent

prolonger leurs études soit par une spécialisation soit par un doctorat en architecture.

## Infos pratiques

---

### Contacts

Secrétariat de scolarité

Pauline Borg Scolarité M1 DEA

☎ 04 76 69 84 71

✉ [scolarite.master1@grenoble.archi.fr](mailto:scolarite.master1@grenoble.archi.fr)

Secrétariat de scolarité

Camille Hanry Scolarité M2 DEA

☎ 04 76 69 83 56

✉ [scolarite.master2@grenoble.archi.fr](mailto:scolarite.master2@grenoble.archi.fr)

---

### Lieu(x) ville

📍 Grenoble

---

### Campus

🏠 Grenoble - Vigny Musset

---

### En savoir plus

Diplôme d'État d'Architecture DEA (ENSAG)

🔗 <https://www.grenoble.archi.fr/master/>

---

### Référentiel RNCP

38342.

# Programme

---

## Organisation

Les enseignements de projet et les séminaires dispensés dans chacun des parcours sont assurés par une équipe enseignante pluridisciplinaire, en lien avec une structure de recherche de l'école. Toutes les équipes ont pour principal objectif la formation d'architectes destinés à assumer l'ensemble des responsabilités liées à l'exercice des missions de maîtrise d'œuvre. Cependant chacune développe une entrée privilégiée. L'organisation verticale de chaque parcours permet le développement et l'approfondissement de corpus nourris par les travaux de recherche et s'appuyant sur des partenariats extérieurs.

Chaque parcours organise la progressivité de ses studios et séminaires sur les quatre semestres. Les contenus des séminaires sont étroitement liés à l'enseignement du projet. En articulant les différents modes pédagogiques, cette organisation favorise les transversalités entre les différentes disciplines et leurs apports au sein de chaque parcours, dans une élaboration commune où le projet d'architecture est central. La dynamique de capitalisation s'en trouve démultipliée pour l'étudiant.

L'organisation verticale des parcours tient compte de la semestrialisation du programme : la mobilité reste possible d'un parcours à l'autre.

Le cycle master propose un tronc commun d'enseignements pour tous les étudiants et une déclinaison de l'enseignement du projet en sept parcours, accueillant chacun environ 25 étudiants.

Découvrez les 7 parcours et options sur [le site de la formation](#).

---

## Spécificités du programme

L'organisation verticale des parcours s'accompagne d'un tronc commun de 225 heures.

Dans la mesure où chacun des six parcours de master propose une entrée précise dans le projet, le tronc commun est le lieu d'une transversalité forte et porteuse.